



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/033

**OBJET : GROUPE D'ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES A L'ATTENTION DES
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S**

Envoyé en préfecture le 03/04/2019
Reçu en préfecture le 03/04/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20190326-2019_033-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 18 mars 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 mars 2019

Le 26 mars de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	E	M. BOS
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN- DUFRANC	DEBACHY Maryse	E	M. CLEMENT
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme Chenna est élu(e) secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/033

OBJET : GROUPE D'ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES A L'ATTENTION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes, et notamment l'article 3-2-4,
- Vu** la délibération 2004/06 approuvant la création d'un Relais Assistantes Maternelles au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu,
- Vu** la délibération 2010/135 du 14 décembre 2010, approuvant la signature du contrat enfance jeunesse 2010-2013,
- Vu** la délibération 2011/101 pour le renouvellement de l'agrément CAF pour le RAM sur la période 2011-2014,
- Vu** la délibération 2013/89 approuvant la signature du CEJ 2014-2017,
- Vu** la délibération 2018/65 pour le renouvellement de l'agrément CAF pour le RAM sur la période 2018-2021,
- Vu** la délibération 2018/138 approuvant la signature du CEJ 2018-2021,
- Vu** l'avis favorable de la commission vie locale du 19 mars 2019,
- Considérant** l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Les institutions départementales C.A.F, Département et M.S.A. ont lancé un appel à projet en septembre 2018, auprès des Relais assistantes maternelles et parents employeurs de Gironde, pour expérimenter la création de groupes d'échanges sur les pratiques professionnelles des assistants maternels.

Cette démarche expérimentale a pour finalité de soutenir la professionnalisation des Assistantes maternelles. L'action inscrite dans le schéma départemental de services aux familles prévoit une participation financière du Département pour les dix projets retenus à hauteur de 80 % maximum du coût de l'intervention.

Le Relais de la Communauté de communes a répondu à cet appel à projet en mettant en évidence que les assistantes maternelles exprimaient un besoin régulier d'échanges sur leurs pratiques professionnelles ainsi que sur l'accueil de l'enfant et de sa famille. Il était fait état également que l'accueil individuel des enfants de moins trois ans est très important sur notre territoire. A ce jour, il y a 356 assistant(e)s maternel(le)s qui proposent 1176 places d'accueil individuel. La professionnalisation et la qualité d'accueil des tout-petits sont de véritables enjeux.

Le Relais a proposé de mettre en place cinq séances d'échanges sur les pratiques professionnelles des assistant(e)s maternel(le)s échelonnées sur l'année 2019 entre 19H à 21H ou 19H30 à 21H30, et animées par une intervenante extérieure, psychologue. L'effectif maximum retenu est de 12 assistant(e)s maternel(le)s par séance.

Le coût de l'intervenante pour l'animation de ces cinq séances, qui auront lieu en soirée, s'élève à 800 €.

Le Département participe directement au financement du projet, à hauteur de 640€, après réception du document justifiant le service fait et la facture de l'intervenante.

Le reste à charge pour la Communauté de communes est de 160 €.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/033

**OBJET : GROUPE D'ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES A L'ATTENTION DES
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S**

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

ID : 033-243301264-20190326-2019_033-DE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Valide la mise en place de ces séances d'échanges sur les pratiques professionnelles des assistants maternels,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent,
- Autorise le Président à signer tout document et mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Fait à Martillac, le 26 mars 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement